

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

SINGLIT

benoit

**Membre d EPCI/communaute de communes argonne ardennaise/
president**

Élu(e) ou nommé(e) le : 01/06/2020

Déclaration déposée le : 03/03/2025 12:01:49

Renseignements personnels :

Date de naissance : 05/01/1962

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : gerant earl singlit benoit depuis le 10/2018 agriculteur	2018 : 12 000 € Net 2019 : 12 000 € Net 2020 : 12 000 € Net 2021 : 12 000 € Net 2022 : 12 000 € Net 2023 : 12 000 € Net 2024 : 12 000 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
vice président de la communauté de communes de l' argonne ardennaise de 06/2019 à 05/2020	2019 : 6 000 € Net 2020 : 6 000 € Net
maire de la commune de bairon et ses environs de 01/2019 à 05/2020	2019 : 12 000 € Net 2020 : 12 000 € Net

Observations

Je soussigné benoit Singlit certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 03/03/2025 12:01:49

Signature : benoit Singlit